

QUELQUES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

C'est quoi une extension des consignes de tri ?

Dans tout le département du Tarn-et-Garonne, il y a au niveau des déchets recyclables ce que l'on appelle une extension des consignes de tri c'est-à-dire que les personnes mettent tous les emballages confondus dans la poubelle de tri : Film plastique, pots à yaourt, barquette de viande... Alors que dans la plupart des villes ne sont acceptés que certains emballages. C'est le perfectionnement du centre de tri qui a permis cette extension.

Attention extension de tri ne veut pas dire qu'il faut mettre tout et n'importe quoi dans la poubelle du recyclage, cette règle ne s'applique qu'aux emballages (ex : les assiettes en plastique iront dans la poubelle d'ordure ménagère car ce n'est pas un emballage même si c'est en plastique). Le verre est toujours à recycler à part dans les conteneurs à disposition dans les villes & villages. Les autres déchets sont quant à eux toujours à mettre dans la poubelle classique ou en déchetterie.

Pourquoi les poubelles de tri ne sont pas toutes de la même couleur dans toute la France ?

Les poubelles de tri et la collecte des déchets sont financés par les collectivités, il y a donc eu un manque de concertation entre-elles. A Toulouse les poubelles de tri sont bleues par exemple alors qu'à Najac (12) elles sont jaunes car la collecte est effectuée par deux collectivités différentes.

Pourquoi les consignes de tri diffèrent selon les villes ?

Les consignes de tri sont différentes car il n'y a pas les mêmes machines et la même performance dans tous les centres de tri de France.

Qui finance le recyclage ?

Les conteneurs et la collecte sont financés par les collectivités c'est donc nous citoyens qui finançons. Les centres de tri, eux, peuvent être soit privés soit publics. L'ADEME & éco-emballage les encouragent à avoir des équipements de plus en plus performants en subventionnant une partie des investissements.

Faut-il laver nos déchets avant de les mettre au recyclage ?

Il faut, en effet, éviter les déchets souillés dans le recyclage. Cependant, dépenser de la ressource (eau potable) pour les déchets n'est pas la bonne solution. Le mieux est de bien vider les contenant, de les racler (pour les boîtes à pizza par exemple) et de remettre les bouchons aux flacons et bouteilles. Vous pouvez aussi rincer vos emballages dans de l'eau qui a déjà servi comme l'eau pour la vaisselle par exemple.

Les poubelles d'ordures ménagères et les poubelles du recyclage vont-elles dans le même camion benne ?

Non ceci est bien un mythe urbain. Les poubelles de recyclage et les poubelles d'ordures ménagères sont collectées par deux chaînes différentes. En ce qui concerne le recyclage les éboueurs doivent contrôler rapidement chaque poubelle. S'ils trouvent des poubelles non triées, ils apposent un scotch «tri non conforme» et c'est dans ce cas spécifique que les éboueurs des ordures ménagères vont prendre en charge la collecte de la poubelle en question.

Réduire ses déchets à la source

Le recyclage permet de revaloriser nos déchets ce qui évite d'utiliser de nouvelles ressources fossiles (pétrole pour le plastique par exemple). Cela permet également d'éviter l'enfouissement ou l'incinération des déchets qui dégagent des gaz à effet de serre.

Cependant le recyclage demande beaucoup d'énergie (électricité, transport, ...) le mieux est donc de réduire ses déchets à la source en achetant responsable (éviter le suremballage, privilégiez le vrac, valoriser la matière organique, ...)